

11/12/2014

**La Côte**

BASSINS

## Le syndic Didier Lohri prêt pour un nouveau mandat

A<sup>-</sup> A<sup>+</sup> 

Fermée depuis plusieurs mois, l'Auberge communale de Bassins devait subir des travaux de rénovation notamment au niveau de sa cuisine. Souhaitant éviter de trop gros frais, les autorités ont procédé à une mise à l'enquête simplifiée. Or, un «collectif d'opposants» s'est manifesté arguant d'un «irrespect des procédures». La commune soumettra à l'enquête publique dès ce vendredi la totalité du dossier, avec des coûts supplémentaires de 5 à 7000 francs. «Ce collectif d'opposants est composé de Bachenards qui détestent la Municipalité, a avancé le syndic Didier Lohri. Il finira sans doute à la Cour de droit administratif et public. Avec pour conséquence que la commune ne peut pas signer de nouveaux contrats avec des clients qui souhaitent que les repas des élèves de la région soient concoctés à Bassins. Et l'impossibilité de louer l'Auberge durant au moins deux ans encore. Une demande de récusation de la Municipalité a même été déposée auprès de la préfecture, car ces opposants estiment que la Municipalité est juge et partie». Le syndic a conclu en lançant: «Stimulée par ce collectif d'opposants qui attend les changements d'autorités aux élections 2016, j'ai le plaisir de vous annoncer que la Municipalité in corpore, sauf Pierre Miauton qui a déjà annoncé sa démission, se représentera aux prochaines élections». DS